

OUTRE-MER : LE MAL-AIMÉ... JUSQU'À SON PILOTAGE

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 26 février 2026

La DSPOM (Direction des Services Pénitentiaires de l'Outre-mer), basée à Ivry-sur-Seine, pilote l'ensemble des établissements et services pénitentiaires ultramarins. Son rôle est celui d'une **direction interrégionale** : coordination, RH, carrières, paies, organisation, sécurité... tout ce qui conditionne, au quotidien, la vie des personnels à des milliers de kilomètres.

Et pourtant, dès qu'il s'agit d'Outre-mer, la même logique se répète : **on exige beaucoup, on donne peu.**

L'**UFAP UNSa Justice** dénonce une réalité simple : **le pilotage de l'Outre-mer est sous-dimensionné**, alors même que les missions se diversifient et se complexifient.

Un effectif "au rabais" pour une mission interrégionale

Les comparatifs de dotation à périmètre comparable sont sans appel : lorsqu'on met les choses à valeur égale en retranchant des effectifs et unités propres à certaines régions mais inexistantes en Outre-mer, l'écart reste brutal. **La DSPOM fonctionne trop souvent avec des moyens proches de la moitié** de ceux observés dans d'autres directions interrégionales, alors que la charge, elle, ne diminue pas.

Et la DSPOM ne gère pas un "standard national" : elle doit composer avec des réalités spécifiques à chaque territoire (réglementations, dispositifs indemnitaires, règles de paie et de calcul différentes selon les départements et collectivités, décalages horaires, contraintes logistiques). Cela exige de l'expertise, de l'anticipation, du temps... **donc des effectifs.**

Ce sous-dimensionnement n'est pas un débat théorique : **il se répercute directement sur le terrain :**

- Délais de gestion RH allongés,
- Paies et régularisations plus longues et plus complexes,
- Carrières et avancements freinés,
- Et une impression persistante d'abandon...

L'**UFAP UNSa Justice** tient à mettre en lumière l'abnégation et le professionnalisme des personnels de la DSPOM. Ils font tenir l'Outre-mer à bout de bras : ils compensent, ils absorbent, ils maintiennent le service malgré le manque de moyens.

L'**UFAP UNSa Justice** les félicite et les soutient sans réserve. Mais cette situation n'est pas tenable : l'administration ne peut pas durablement confondre engagement des agents et politique de moyens. **Le pilotage de l'Outre-mer doit être renforcé.**

Pôle ACP / Surveillance électronique : une mission critique tenue à bout de bras

La surveillance électronique Outre-mer n'est pas un dispositif « annexe » : c'est une mission sécuritaire permanente. Les fuseaux horaires imposent **une activité réellement 24h/24**, avec des alarmes et des interventions à toute heure.

En service, le suivi d'environ **1 300 mesures actives repose sur 2 agents en journée et un seul agent en service de nuit**.

Cette organisation ne laisse aucune marge : elle expose les personnels à l'épuisement et met la continuité du dispositif sous tension. Ces collègues sont des surveillants pénitentiaires à part entière, engagés sur une mission à haute pression, où l'attention doit rester constante.

L'**UFAP UNSa Justice** le dit clairement : **on ne peut pas exiger l'excellence 24h/24 avec des effectifs au minimum vital**.

La situation du pôle ACP illustre une limite atteinte. L'**UFAP UNSa Justice** demande des mesures immédiates et durables pour remettre les effectifs DSPOM à la hauteur des missions et sécuriser l'ensemble de la chaîne Outre-mer.

L'**UFAP UNSa Justice** demande des mesures immédiates, lisibles et durables :

- **Renfort urgent et durable des effectifs DSPOM**, à la hauteur d'une mission de pilotage interrégional.
- **Renfort du pôle ACP / surveillance électronique**, avec un objectif clair : mettre fin aux organisations d'isolement nocturne et redonner une marge opérationnelle réelle.
- **Ouverture des postes et comblement des vacances**, avec une politique cohérente de recrutement et de fidélisation (sinon, on organise la pénurie).
- **Reconnaissance des sujétions particulières et de la charge réelle** : 24h/24, décalages horaires, pression sécuritaire, technicité, continuité de service...
- **Stop à l'Outre-mer « variable d'ajustement »** : la pénitencière ultramarine mérite une administration à la hauteur de ses enjeux, et cela commence par son pilotage.

Outre-mer : loin des yeux, loin des moyens... jusque dans sa direction !

DSPOM sous-dotée = Outre-mer pénalisé. C'est mécanique...

Alexandre VISSOUVANADIN
Secrétaire National